



LA SOFEPADI

à l'œuvre depuis 22ans



LE 2 AVRIL 2000 - 2 AVRIL 2022

www.sofepadirdc.org



La sofepadi à l'œuvre depuis 22ans.

Depuis 2000, la Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral (SOFEPADI) travaille pour la défense et la promotion des droits des femmes et filles congolaises en étroite collaboration avec le gouvernement congolais, les agences des nations unies, des organisations internationales, nationale et locales...

Ses débuts...

Lorsque la région de l'Ituri était particulièrement touchée par les conflits interethniques, la radio Candip ISP Bunia proposait des programmes traitant de questions des droits des femmes et des enfants et pouvait atteindre 9 000 000 des personnes dans toute la province Orientale. Huit femmes, dont madame Julienne Lusenge animaient ses émissions. Le fonds alloué à ces programmes arrivant à sa fin, la radio candip ISP Bunia a fermé ses portes.

Soucieuses de la situation de la femme, les 8 femmes, animatrices, sous le lead de Madame Julienne Lusenge, se sont réunies pour réfléchir sur les actions à entreprendre pour ne rien laisser, vu le besoin énorme qui était là.

De cette réunion, a jailli l'idée de la création de la SOFEPADI. Dès là, la rédaction du statut a commencé... N'ayant pas assez de connaissances dans la rédaction des projets, des rapports et la gestion d'une association, parmi les Dames, régnaient des doutes.

Encouragées par Madame Immaculée Bi-rayeka, elles ont décidé de s'inscrire aux formations à « CIAR » sur la gestion d'une Association. A côté de cela, l'auto formation et l'auto discipline étaient au rendez-vous.

© Jonathan Torgovnik/AJWS

Sans moyen financier, elles se sont engagées. Des réunions de planification avaient lieu aux domiciles de ces braves femmes. Ces dernières se cotisaient pour sensibiliser dans des quartiers sur la cohésion sociale, la cohabitation pacifique, et les droits des femmes.

De Bunia à Beni ...



Travaillant sur la question des droits des femmes, tout en dénonçant les violences sexuelles commises par des groupes armés, Madame Julienne Lusenge a été ciblée, menacée et chassée de Bunia...

Voilà comment elle s'est repliée sur Beni avec sa famille. Quelque temps après ses collègues l'ont rejoint à Beni puisque la guerre prenait déjà de l'ampleur à Bunia et les environs.

Durant leurs séjours à Beni, elles n'ont pas arrêté les sensibilisations tant que déplacées des guerres. Elles ont poursuivi la lutte.

A Beni, après des sensibilisations des déplacés internes sur la paix, et les droits des femmes a commencé l'identification des femmes victimes des viols et des violences sexuelles commises par les différents groupes armés. Ainsi, la Sofepadi, a commencé à documenter les cas des violences, à organiser des plaidoyers avec des leaders communautaires, et avec les femmes elles-mêmes dans l'objectif de travailler en synergie pour la paix.



La plus grande réussite à ce temps-là, était d'avoir organisé en 2003 une grande manifestation, sur la paix. L'idée était de réunir les personnes déplacées et les autochtones qui ne cohabitaient pas, car les déplacés étaient plus nombreux que les autochtones et que l'eau n'étant pas suffisantes. Mais aussi, que les déplacés partaient aux champs des autochtones, prenaient des bois morts ou coupaient des feuilles des maniocs sans autorisation. Ainsi, la Sofepadi les a amenés à composer des chansons, chanter et danser pour la paix. Pour la première fois, les autochtones et les déplacés ont mangé ensemble. Et ce fut le début du vivre ensemble et de l'acceptation mutuelle.

A l'occasion, des comités des femmes, des jeunes ont été implantés dans les camps des déplacés. L'objectif était de faire des femmes des interlocutrices de tous les acteurs humanitaires qui arrivaient dans les camps. Après des équipes de football qui comprenaient des déplacés et les autochtones ont été créées. Par la même occasion, la sofepadi a mis en place des groupes des dialogues pour maintenir la collaboration et la communication entre les déplacés et les autochtones. Voilà comment la SOFEPADI est arrivée à créer la cohésion sociale dans Beni territoire.



Le premier financement...

Pendant que Madame Julienne Lusenge est restée à Beni, ses autres collègues se sont rendues à Bunia. Avec le fond propre de la sofepadi, le bureau a été ouvert. Une lettre de demande de fond a été envoyée à tearfund, qui pour la première fois, ces femmes activistes, ont reçu 10.000\$. Elles repartirent cet argent de la manière à avoir une part pour les activités de sensibilisations, le paiement de loyer du bureau et un petit salaire qui allait de 80\$ à 50\$ le mois. Cela a permis le fonctionnement du bureau et la tenue des activités.

Ainsi, le rapport des monitorings sur la situation de la femme de Beni et Ituri était partagé à plusieurs organisations et personnes. Chose qui a fait que Madame Julienne Lusenge, Coordinatrice à ce temps-là, soit invitée à Goma dans une formation, organisée par Paif, sous la coordination de Madame Immaculée Biraheka. Lors de son séjour à Goma, Madame Immaculée Biraheka avait pris soin d'informer Madame Julienne Lusenge de la venue à Bunia d'une délégation du Canada, Montréal et qui voudrait bien échanger avec la Sofepadi.

N'ayant pas de moyens pour payer le billet d'avion pour Bunia, Mme Julienne a décidé d'épargner son argent du dîner et souper, afin d'avoir la possibilité de payer son billet d'avion. Arrivée à Bunia, elle a travaillé avec les dames venant de la Canada sur le monitoring des questions des violences sexuelles en Ituri dans la guerre.

Avec le rapport produit, Madame Julienne Lusenge a été invitée pour la première fois dans une session de trois semaines au Canada sur le droit international humanitaire et le droit international pénal. De là, un projet sur la justice pour les femmes victimes des violences et la prise en charge holistique a été Mis en place. La SOFEPADI a bénéficié d'un premier financement pour les bureaux de Beni et de Bunia.

Après elle a reçu d'autres projets. Chose qui demandait de l'abnégation, la détermination, le dévouement et l'engagement, de la part de tous les membres, et de toutes les femmes fondatrices.

Le quotidien était l'écriture des rapports, le monitoring, la recherche de financement, et la participation aux différentes réunions où Madame Julienne Lusenge présentait le travail réalisé par la Sofepadi. Ces présentations ont attiré certains bailleurs, qui ont accepté de financer l'organisation pour faire entendre la voix de la femme congolaise et que les auteurs des crimes soient punis.

Acquisition du centre médical Karibuni Wa Mama...



Dans le cadre de la prise en charge des victimes des violences sexuelles, au départ, la SOFEPADI orientait les personnes affectées au près des hôpitaux généraux des Bunia, de Beni et au bureau de médecin sans frontière suisse qui avait un centre de santé à Bunia et qui assurait la prise en charge médicale des victimes.

Arrivant à la fin de sa mission, MSF Suisse a légué le centre de prise en charge à SOFEPADI en 2010 pour continuer à recevoir des victimes des viols qui affluaient pour la prise en charge. Ce dernier a ainsi été baptisé « KARIBUNI WA MAMA », qui veut dire Bienvenues les mamans.

Il dispose d'un service complet de prise en charge à guichet unique pour éviter la stigmatisation et garantir la confidentialité, l'un des principes clé pour l'accompagnement des victimes des violences sexuelles prônés par la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, dont les violences sexuelles.

Ce centre offre une prise en charge holistique (prise en charge médicale, psychologique, judiciaire et juridique, socio-économique) aux victimes. A part ceci, il assure le soin des infections sexuellement transmissibles, le planning familial, le dépistage volontaire du VIH, la prise en charge des PVV et l'accès aux services de la santé sexuelle et reproductive des jeunes.



Impact ...

Les activités menées par la SOFEPADI ont un impact direct sur la vie sociale des bénéficiaires et de la communauté. La sofepadi contribue à la transformation des statuts des victimes des violences sexuelles en actrices de changement pour le développement de leurs propres communautés et cela par la prise en charge globale qui leur est offerte.

- Nos chiffres de 2010 à 2021

En 2010

La SOFEPADI a enregistré et soigné 430 nouveaux cas de violences sexuelles, 319 consultations en Planning familiale, 2025 cas des IST ; 422 Dépistages volontaires au VIH/SIDA et 4 cas de fistules prises en charge.

- 114 dossiers en justices dont 49 jugements rendus
- 985 survivantes ont reçues une réinsertion socioéconomique
- 322 enfants victimes et/ou issus de viol ont été scolarisés

En 2011

La SOFEPADI a identifié et soigné 717 nouveaux cas de violences sexuelles, 1463 consultations en Planning familiale, 8919 cas des IST ; 3524 Dépistages volontaires au VIH/SIDA, 13 cas de fistules ont été prise en charge et 898 survivants ont bénéficiés de l'accompagnement psychologique

- 161 dossiers en justice et 49 jugements rendus
- 211 survivantes ont reçus une réinsertion socioéconomique.
- 89 enfants victimes ont été scolarisés

En 2012

La SOFEPADI a enregistré au total 7664 consultation dont 607 Victimes de violences sexuelles, 1712 consultations en Planning familiale, 8919 cas des IST ; 3815 Dépistages volontaires au VIH/SIDA.

- 169 dossiers en justice et 48 jugements rendus
- 161 survivantes ont été réinsérées
- 182 enfants victimes scolarisés

En 2013

La SOFEPADI a enregistré au total 10896 consultations dont 845 nouveaux cas de violences sexuelles, 933 consultations en Planning familiale, 9389 cas des IST ; 3756 Dépistages volontaires au VIH/SIDA et 1090 personnes ont bénéficiés de l'accompagnement psychologique 227 dossiers en Justice et 76 jugements rendus

- 234 survivantes ont reçus une réinsertion socioéconomique
- 158 enfants victimes et/ ou issus de viol scolarisés

En 2014

La SOFEPADI a enregistré au total 8586 consultations dont 643 nouveaux cas de violences sexuelles, 614 consultations en Planning familiale, 7141 cas des IST ; 3212 Dépistages volontaires au VIH/SIDA et 922 suivis psychologiques traités en audience foraine et 156 en audience ordinaire

- 244 dossiers en justices et 125 jugements rendus
- 189 cas de réinsertion sociaux économiques
- 79 Enfants scolarisés.

En 2015

La SOFEPADI a enregistré au total 7664 consultations dont 600 nouveaux cas de violences sexuelles, 616 consultations en Planning familiale, 7200 cas des IST ; 4259 Dépistages volontaires au VIH/SIDA

- 255 dossiers suivis en justice : 99 dossiers
- 130 jugements rendus dont 125 jugements Gagnés
- 202 cas de réinsertion sociaux économique
- 170 enfants scolarisés, cout de scolarisation par enfant

En 2016

La SOFEPADI a enregistré au total 7390 Consultations enregistrés et consultés au centre de Santé dont 511 nouveaux cas de violences sexuelles, 476 consultations au planning familiale, 5853 cas des IST, 2967 Dépistages volontaires au VIH/ SIDA et 623 suivies psychologique

- 152 dossiers suivis en justice, 103 Jugements rendu et 99 Condamnations
- 550 Personnes soignées pour autres pathologies
- 15 Femmes soignées des fistules du au viol
- 30 Cas de grossesses du au viol
- 168 Femmes et jeunes filles formées en apprentissages de métiers,
- 64 Participants dotées en kits de réinsertion
- 132 enfants scolarisés pour l'année scolaire 2016-2017.

En 2017

La SOFEPADI a documentés, identifié et soigné 683 nouveaux cas de violences sexuelles et 78 cas des autres formes de violences. Parmi ces cas, nous avons 391 cas soignés avant 72h00 soit 57,3% et 292 cas soignés après 72h00 soit 42,7%.

- 10 structures de santé appuyé avec 540 Kit PEP par SOFEPADI ont reçus pour les soins 1242 nouveaux cas de violence sexuelle dont 699 cas soignés avant 72h00 soit 56,3% et 543 cas soignés après 72h00 soit 43,7%). Ce qui fait sur un total de 1925 cas identifiés à 2017 : 1090 cas soignés avant 72h00 soit 56,6% et 835 cas soignés après 72h00 soit 43,4%). 2% de cas sont des victimes hommes soignés au Centre Médicale KARIBUNI WA MAMA
- 1090 cas de prise en charge psychologique -3245 cas soignés des IST
- 316 Femmes ont accédées au planning familial -2350 ont bénéficiés du conseil au dépistage volontaire
- 121 personnes soignées des autres Pathologies
- 21 Cas des fistules prise en charges
- 244 Dossiers de violences sexuelles accompagnés en justice ; 103 jugements rendu Dont 96 Condamnations,
- 384 Enfants ont bénéficiés de la prise en charge scolaire
- 373 Femmes ont été formées en apprentissage des métiers et gestion des activités génératrices des revenus et 255 Bénéficières appuyées en kits de réinsertion.

En 2018

La SOFEPADI a prise en charge au total 692 Nouveaux cas des violences sexuelles ont été prise en charge par la SOFEPADI, dont 50 Grossesses issues des viols et 6 cas des VIH.

- 2344 cas de prise en charge psychologique ; -983 cas soignés des IST ;
- 377 Femmes ont accédé à la Planification Familiale ;
- 521 Enfants ont bénéficiés de la réinsertion scolaire
- 786 Survivantes ont été formé dans le CAM en apprentissage des métiers ;
- 188 Dossiers accompagnés en justice dont 168 dossiers des violences sexuelles et 20 pour autre Formes des violences.

En 2019

La SOFEPADI a prise en charge 1229 nouvelles victimes de violences sexuelles (744 cas de BU- NIA, 88 cas de BENI, 395 cas d'INGBOKOLO et 6 de Kinshasa) ont été identifiées et soutenues médicalement, dont 418 mineurs (moins de 18 ans) et 811 adultes, dont 1224 femmes et 5 hommes (0,45%).

- 12 cas de grossesses résultant d'un viol ont été pris en charge et l'accouchement assuré par SOFEPADI
- 1 756 patients pour des infections sexuellement transmissibles,
- 1 386 personnes ont eu recours au dé- pistage volontaire du VIH,
- 640 personnes ont été traitées pour d'autres affections

En 2020

- 1987 cas de viol ont bénéficié d'une prise en charge médicale
- 1381 Cas ont bénéficié d'une prise psychologique
- 341 Cas ont bénéficié d'une prise en charge juridique et judiciaire
- 5 Audiences foraine ont bénéficié d'un appui logistique
- 695 Femmes ont été formé sur la gestion d'une AGR 93 AVEC ont été créés
- 114 survivants et enfants issus du viol ont bénéficié d'une réinsertion scolaire.

En 2021

- 1047 cas de viol ont bénéficié d'une prise en charge médicale
- 1786 Cas ont bénéficié d'une prise psychologique
- 177 Cas ont bénéficié d'une prise en charge juridique et judiciaire
- 4 Audiences foraine ont bénéficié d'un appui logistique
- 3216 Femmes ont été réinsérées et accompagnées au sein des associations villageoises d'épargne et de crédit.
- 135 survivants et enfants issus du viol ont bénéficié d'une réinsertion scolaire. Dont sont actuellement à l'université, 126 à l'école primaire et secondaire.

Toutes ces réalisations sont rendues possible grâce à une grande équipe composée :

1. Du Conseil d'Administration, avec 5 membres, présidé par Madame Julienne Lusenge ;
2. De la coordination nationale, sous le lead de Madame Sandrine Lusamba ;
3. La coordinatrice du centre Karibuni wa mama, Madame Noella Alifwa ; et
4. De plus des 70 employés qui travaillent jour et nuit pour la defense et la promotion de droits des femmes et filles congolaises en ITURI (BUNIA, MAHAGI, FATAKI, DJUGU, KOMANDA, MAMBASSA, ARU), au Nord Kivu (BENI ville et territoire, Butembo, et Goma), au Kongo Centrale, dans la province de Maindombe et dans la ville et province de Kinshasa.

Homages



A cette figure emblématique de la lutte des droits humains. Madame Zawadi Mambo, deuxième coordinatrice de la sofepadi, qui a fait montre toute sa vie non seulement d'un grand professionnalisme mais surtout d'un engagement inégalable et inaltéré à la defense et la promotion des droits des femmes et filles congolaises.

Madame Zawadi était une femme inspirante et courageuse, admirée pour ses qualités personnelles et professionnelles. Elle n'a jamais perdu son calme.

Sa mort inattendue a laissé un grand vide dans la grande famille SOFEPADI et la société civile congolaise. Nous avons perdu une militante et une femme de cœur.

Nous rendons aujourd'hui et ici nos hommages.

Equipe SOFEPADI





SOFEPADI

*Solidarité Féminine pour la paix et
le Développement intégral*